

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES

Séance du 26 Avril 2023

Nombre de Membres en exercice : 27

Nombre de Membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt trois

Et le vingt-six avril

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Présents

Date de la convocation :

20/04/2023

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL
M. AUGIER – F. BLARQUEZ - M. NOEL-GAMET – P. PORTE
S. AELVOET - B. BERTRAND – M. DUMAS – S. LEBELLE
J. DELCOURT – J. CHUECOS – F. CHEILAN – A. RATTIER
J.L. CLOEZ – N. LIGNY – A. VASAI

Date d'affichage :

20/04/2023

Objet de la délibération 21-2023

Modification de la Commission de
Délégation de **Service Public**

Excusé(s) ayant donné pouvoir

H. JAUBERT à G. BARRIOL
V. LEVEQUE à S. LEBELLE
S. REBUFFAT à S. LUCZAK
R. BENEJEAN à F. BLARQUEZ
M. SOLER à M. DUMAS
N. TARLANT à F. CHEILAN
A. JOUBERT à A. RATTIER

Absent(s) excusé(s)

Nicolas LIGNY a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : M. Le Maire

La Commission de **Délégation de Service Public (DSP)** est une instance obligatoire dont le rôle est d'analyser les dossiers de candidature et dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Outre le Maire ou son représentant qui la préside, la **DSP** est composée de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants issus du Conseil municipal.

Par délibération n°22-2020 du 15 décembre 2020, le Conseil avait approuvé la composition de la Commission de **Délégation de Service Public** ainsi qu'il suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Frédéric BLARQUEZ	Sandrine REBUFFAT
Guillaume BARRIOL	Sandra LUCZAK
Manon NOEL	Richard BENEJEAN
Marlène AUGIER	Emma SASSI
François CHEILAN	Jean-Louis CLOEZ

Suite à la démission de Mme Emma SASSI, il convient d'acter la nouvelle liste des membres suppléants de la Commission **DSP**.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Envoyé en préfecture le 19/05/2023
 Reçu en préfecture le 20/05/2023
 Publié le 22/05/2023
 ID : 013-211300181-20230426-D212023-DE

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu la délibération n°22-2020 du 03 juin 2020,

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article I : DE DESIGNER outre le Maire en sa qualité de Président, ou son représentant, les cinq membres titulaires et les quatre membres suppléants de la **Commission de Délégation de Service Public** ainsi qu'il suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Frédéric BLARQUEZ	Sandrine REBUFFAT
Guillaume BARRIOL	Sandra LUCZAK
Manon NOEL	Richard BENEJEAN
Marlène AUGIER	Jean-Louis CLOEZ
François CHEILAN	-

Article II : DE PRÉCISER que la délibération n°96-2020 du 15 décembre 2020 portant composition de la **Commission de Délégation de Service Public** est modifiée par la présente délibération.

VOTE

Pour :

G. MOURGUES - J.H. FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL – M. AUGIER
 F. BLARQUEZ - M. NOEL-GAMET – H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT
 S. AELVOET - B. BERTRAND – R. BENEJEAN – M. DUMAS – S. LABELLE – J. DELCOURT – J. CHUECOS
 M. SOLER - F. CHEILAN – A. RATTIER – J.L. CLOEZ – N. TARLANT – A. JOUBERT – N. LIGNY
 A. VASAI

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Gilles MOURGUES



grange

La secrétaire de séance,

Nicolas LIGNY